

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Rés
et
Mor
be***22101901***TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT**16 AOÛT 2022**

DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0766 810 338**

Nom

(en entier) : **COGIMMO MONS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue de Pâturages 172 - 7390 QUAREGNON****Objet de l'acte : Démission et transfert siège social**

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 août 2022

Il ressort de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SRL COGIMMO MONS, les points suivants :

1. Démission d'un administrateur : L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Alexandre VACHAUDEZ

2. Décharge de l'administrateur : l'Assemblée Générale accorde sa décharge à l'administrateur démissionnaire, Monsieur Alexandre VACHAUDEZ pour l'exercice de son mandat.

3. Transfert du siège social : L'Assemblée Générale décide de modifier le siège social en date du 11 août 2022 pour le transférer vers le n°2 de l'Avenue de Troyes à 7500 TOURNAI.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/08/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)